

Rapport de la séance du conseil communal du 20 novembre 2006

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 20 NOVEMBRE 2006

La séance a lieu dans la salle des séances de la maison communale à Roeser. Elle débute à 15.00 heures et se termine à 16.45 heures. La séance est présidée par Monsieur Arthur Sinner.

Présences: Marcel Dondelinger, Suzette Dostert-Wagener, Pierrette Ferro-Ruckert, Tom Jungen, Léonie Klein-Hoffmann, Renée Quintus-Schanen, Edy Reding, Jean-Paul Reiter, Camille Schleck, Arthur Sinner.

Absence(s): Nicole Frantz (excusée)

Remarque: Lorsque le vote n'est pas spécifié, la décision a été prise à l'unanimité des voix

1.1 Communications du collège échevinal

Néant.

1.2 Questions écrites des conseillers

Néant.

2.1 Déclaration de partenariat avec la Commune de Zoufftgen

Le conseil confirme la déclaration de partenariat, signée le 16 octobre 2006 à Zoufftgen et ayant pour objet le renforcement des relations et l'engagement d'une coopération entre la Commune de Roeser et la Commune de Zoufftgen (voir Buet 6/2006).

2.2 Convention avec une association

Cette convention définit le mode et l'envergure du soutien financier et matériel alloué par l'administration communale de Roeser à l'association communale « Amis de l'Histoire du Roeserbann » pour l'exploitation du Musée rural et du Musée de Calèches de Peppange.

2.3 Convention d'interconnexion relative au réseau de télédistribution

Reporté à une séance ultérieure.

3. Certification des forêts communales de la Commune de Roeser d'après le label FSC

Le conseil arrête le principe de certification de groupe de la forêt communale d'après le label FSC.

4.1 Fixation de la valeur du point pour le calcul des subsides ordinaires dus pour l'année 2006

Subsides ordinaires pour l'année 2006				
Valeur du point	2,50			
Associations enregistrées	47			
Associations pouvant bénéficier d'un subside	26			
Associations recevant un subside	24			
Total des points attribués	10.752			
Total des subsides alloués	26.880 €			

4.2 Allocation de subsides compensatoires pour 2006

Subsides compensatoires pour l'année 2006	
Fraën a Mammen Bivange-Berchem	235 €
Fraën a Mammen Roeser-Crauthem-Peppange	235 €
Amicale des Enrôlés de force	145 €

4.3 Subventions de fonctionnement : modification de la liste

Le montant alloué à la LASEP Roeser passe de 1.500 à 2.500 euros.

5. Programme pluriannuel d'investissement pour la mandature 2006-2011

Le conseil approuve le programme pluriannuel d'investissement pour la mandature 2006-2011 présentant à partir de l'état des finances de la Commune de Roeser les possibilités de financement et nécessités d'investissement pour la période 2006-2011.

	VOTE	VOTE	
8 Oui	0 Non	2 Abstention(s)	

6. Indemnités des agents communaux : complément au tableau coordonné

Le tableau coordonné de l'ensemble des indemnités est complété par l'indemnité suivante :



Rapport de la séance du conseil communal du 20 novembre 2006

 Valeur du cadeau d'ancienneté alloué aux membres du service d'incendie ayant 25 ans de service actif: 750 €.

7.1 Voirie communale - Dénomination d'une nouvelle rue à Bivange

Une nouvelle rue étant créée dans le cadre de la réalisation du plan d'aménagement particulier au lieu-dit « Oiwe Strachen » à Bivange, il y a lieu de procéder à la dénomination de cette rue desservant le nouveau lotissement. La nouvelle rue prend la dénomination de « rue Louise Michel ».

Louise Michel (29 mai 1830 - 9 janvier 1905), alias Enjolras, était une militante, un des personnages principaux de la Commune de Paris.

VOTE		
8 Oui	0 Non	2 Abstention(s)

7.2 Voirie communale - Dénomination d'un chemin à Roeser

Le chemin d'accès entre la rue d'Alzingen et l'exploitation agricole Kieffer à Roeser prend la dénomination de « Chemin Léiteschhaff ».

8. Questions orales des conseillers

Marcel Dondelinger:

 Il faudrait installer un banc au cimetière de Roeser.

Suzette Dostert-Wagener:

- Ne pourrait-on pas reproduire les peintures murales au pavillon Francis Klein?
- Il faudrait nettoyer plus régulièrement le parking près du cimetière de Crauthem.
- Il faudrait édicter un nouveau règlement relatif à la salubrité publique.

Léonie Klein-Hoffmann:

 Quand est-ce que l'ascenseur au centre culturel à Bivange sera-t-il installé? [Réponse: Les travaux vont commencer au printemps 2007].

Renée Quintus-Schanen:

 Le bus scolaire de Vandivinit accuse régulièrement du retard. [Réponse: Par lettre du 20 novembre 2006 on vient d'adresser un avertissement à la société Vandivinit de respecter les dispositions contractuels].

Jean-Paul Reiter:

• Est-ce-qu'il est prévu d'agrandir le parking près du hall sportif? [Réponse: On ne peut pas aménager davantage d'emplacements à cet endroit. Les visiteurs sont priés d'utiliser le grand parking près du cimetière].

9. Indigénat

En séance secrète le conseil se prononce sur quatre déclarations d'option pour l'obtention de la nationalité luxembourgeoise.